

Image not found or type unknown



La banque me demande de vendre ma maison

Par **Garnier95300**, le **08/05/2016** à **19:35**

Bonjour,

J'ai une dette de 6.000 € à ma banque. Je suis passé au service contentieux, je leur ai proposé de régler les 6.000 € et que plus aucun incident n'arriverait sur les comptes. Ils m'ont répondu ne plus vouloir des 6.000 € mais ils m'ont réclamé la totalité de mon crédit de la maison encore en cours, soit la somme de 126.000 € sous 3 mois.

En ont-ils le droit ?

Merci.

Par **janus2fr**, le **08/05/2016** à **19:40**

Bonjour,

Vous ne le précisez pas, mais si la dette en question est en fait un impayé de plusieurs mensualités de votre crédit, la banque peut effectivement vous demander de le solder. Cela s'appelle la déchéance du terme.

Voir par exemple :

<http://www.lesclesdelabanque.com/Web/Cdb/Particuliers/Content.nsf/DocumentsByIDWeb/6WGHAD?C>

Par **Garnier95300**, le **08/05/2016** à **20:50**

Bonjour et merci de votre réponse?

Oui, effectivement, je suis d'accord avec vous pour ce qui est des échéances impayées d'un montant de 6.000 €, mais la banque ne veut plus que je leur règle cette somme mais la somme totale du crédit restant donc de 126.000 €. Ont-ils le droit de l'imposer ça ?

Par **youris**, le **08/05/2016** à **23:18**

bonjour,

comme l'indique janus2fr et le lien indiqué, votre contrat de prêt doit prévoir qu'en cas

d'impayés des échéances, la banque peut exiger le remboursement en totalité des sommes dues en mettant fin au crédit.

6000 € doit représenter un certain nombre de mensualités impayées.

salutations